

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV
ARRETEE AU 31/12/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 42.626.147, un actif net de D : 42.579.473 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 477.255.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le commissaire aux comptes:
Fayçal Derbal**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinar)

<i>ACTIF</i>	Note	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	29,957,760	10,062,259
Obligations et valeurs assimilées		27,977,561	9,251,696
Titres OPCVM		1,980,199	810,563
Placements monétaires et disponibilités		12,646,185	6,564,489
Placements monétaires	5	6,745,818	3,400,234
Disponibilités		5,900,367	3,164,255
Créances d'exploitation	6	8,762	22,197
Autres actifs	7	13,440	-
TOTAL ACTIF		42,626,147	16,648,945
<i>PASSIF</i>			
Opérateurs créditeurs	8	3,503	1,228
Autres créditeurs divers	9	43,171	10,365
TOTAL PASSIF		46,674	11,593
<i>ACTIF NET</i>			
Capital	14	41,164,500	15,862,075
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		167	144
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1,414,806	775,133
ACTIF NET		42,579,473	16,637,352
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		42,626,147	16,648,945

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2009</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2008</i>	<i>Année 2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	305,802	873,036	109,985	293,186
Revenus des obligations et valeurs assimilées		305,802	872,995	109,985	293,144
Revenus des titres OPCVM		-	41	-	42
Revenus des placements monétaires	11	44,626	219,932	40,188	114,529
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		350,428	1,092,968	150,173	407,715
Charges de gestion des placements	12	(1,207)	(3,499)	(317)	(1,257)
REVENU NET DES PLACEMENTS		349,221	1,089,469	149,856	406,458
Autres charges	13	(26,123)	(86,709)	(6,865)	(23,519)
RESULTAT D'EXPLOITATION		323,098	1,002,760	142,991	382,939
Régularisation du résultat d'exploitation		198,152	412,046	230,315	392,194
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		521,250	1,414,806	373,306	775,133
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(198,152)	(412,046)	(230,315)	(392,194)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		15,446	788	4,615	10,065
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		138,711	434,981	-	-
Frais de négociation		-	(118)	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		477,255	1,438,411	147,606	393,004

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2009</i>	<i>Période 01/01 au 31/12/2009</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>477,255</u>	<u>1,438,411</u>	<u>147,606</u>	<u>393,004</u>
Résultat d'exploitation	323,098	1,002,760	142,991	382,939
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	15,446	788	4,615	10,065
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	138,711	434,981	-	-
Frais de négociation	-	(118)	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>(1,207,884)</u>	<u>-</u>	<u>(319,209)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>8,176,669</u>	<u>25,711,594</u>	<u>5,125,688</u>	<u>12,618,919</u>
Souscriptions				
- Capital	17,041,647	49,899,859	5,774,915	16,484,409
- Régularisation des sommes non distribuables	188,603	335,397	5,032	6,156
- Régularisation des sommes distribuables	503,013	1,670,523	268,633	669,539
Rachats				
- Capital	(9,133,119)	(25,153,651)	(883,939)	(4,354,682)
- Régularisation des sommes non distribuables	(118,647)	(214,831)	(679)	(1,207)
- Régularisation des sommes distribuables	(304,828)	(825,703)	(38,274)	(185,296)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>8,653,924</u>	<u>25,942,121</u>	<u>5,273,294</u>	<u>12,692,714</u>
ACTIF NET				
En début de période	33,925,549	16,637,352	11,364,058	3,944,638
En fin de période	42,579,473	42,579,473	16,637,352	16,637,352
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	332,661	161,368	111,564	37,853
En fin de période	413,116	413,116	161,368	161,368
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103.069</u>	<u>103.069</u>	<u>103.102</u>	<u>103.102</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1.07%</u>	<u>4.63%</u>	<u>1.22%</u>	<u>4.70%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 29.957.760 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		27,332,302	27,977,561	65.71%
Obligations		21,300,000	21,718,897	51.01%
Emprunt AIL 2009/1	7,000	700,000	731,115	1.72%
Emprunt ATB 2009 ligne A2	15,000	1,500,000	1,537,188	3.61%
Emprunt ATB 2009 ligne B2	10,000	1,000,000	1,029,225	2.42%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5,000	500,000	510,126	1.20%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5,000	500,000	508,321	1.19%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10,000	1,000,000	1,011,277	2.38%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10,000	1,000,000	1,010,702	2.37%
Emprunt ATL 2009/3	10,000	1,000,000	1,000,225	2.35%
Emprunt CIL 2008/1	5,000	400,000	407,123	0.96%
Emprunt CIL 2009/1	5,000	500,000	509,496	1.20%
Emprunt CIL 2009/2	10,000	1,000,000	1,011,794	2.38%
Emprunt STB 2008/2	15,000	1,500,000	1,567,742	3.68%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3,000	300,000	304,359	0.71%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7,000	700,000	733,807	1.72%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5,000	500,000	521,726	1.23%
Emprunt Tunisie Leasing 2009 Sub (taux variable)	10,000	1,000,000	1,011,776	2.38%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15,000	1,500,000	1,516,664	3.56%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15,000	1,500,000	1,515,593	3.56%
Emprunt Sté Meublalex 2008	10,000	1,000,000	1,014,913	2.38%
Emprunt UIB 2009/1	30,000	3,000,000	3,064,622	7.20%
Emprunt Banque de l'habitat 2009 (taux variable)	10,000	1,000,000	1,000,112	2.35%
Emprunt C.H.O 2009	2,000	200,000	200,991	0.47%
Bons du trésor assimilables		5,833,868	6,028,165	14.16%
BTA 10/2013	100	98,300	99,949	0.23%
BTA 02/2015	685	699,728	730,323	1.72%
BTA 07/2017	300	297,810	305,979	0.72%
BTA 07/2017	700	709,730	726,201	1.71%
BTA 07/2017	500	507,750	519,619	1.22%
BTA 05/2022	1,100	1,084,600	1,126,049	2.64%
BTA 05/2022	400	389,200	404,898	0.95%
BTA 05/2022	500	508,250	525,509	1.23%
BTA 05/2022	500	504,000	521,640	1.23%
BTA 05/2022	1,000	1,034,500	1,067,998	2.51%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198,434	230,499	0.54%
BTZC 10/2016	368	198,434	230,499	0.54%
Titres OPCVM		1,963,421	1,980,199	4.65%
Actions des SICAV		1,963,421	1,980,199	4.65%
Placement Obligataire SICAV	19,000	1,963,421	1,980,199	4.65%
TOTAL		29,295,723	29,957,760	70.36%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 6.745.818 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	1,957,576	2,028,290	4.76%
BT CIL du 16/03/2009 (pour 730 jours au taux de 5,45%)	1,000,000	1,035,243	2.43%
BT TL du 06/03/2009 (pour 360 jours au taux de 5,6%)	957,576	993,047	2.33%
Comptes à terme	200,000	204,015	0.48%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200,000	204,015	0.48%
Certificats de dépôt	4,495,754	4,513,513	10.60%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011(au taux de 6,22%)	500,000	513,753	1.21%
Certificat de dépôt Attijari Bank au 12/01/2010 (au taux de 4,79%)	1,995,754	1,997,664	4.69%
Certificat de dépôt Attijari Bank au 23/12/2011 (au taux de TMM+0,95%)	2,000,000	2,002,096	4.70%
Total	6,653,330	6,745,818	15.84%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 8.762 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts intercalaires à recevoir	-	300
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	8,762	21,897
Total	<u>8,762</u>	<u>22,197</u>

Note 7 : Autres actifs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 13.440 et représente l'avance de 30% accordée au fournisseur du nouveau logiciel de gestion "B.F.I".

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 3.503 contre D : 1.228 au 31/12/2008 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 43.171 contre D : 10.365 au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3,978	3,138
Redevances du CMF	4,012	1,097
Rémunération du PDG	2,324	1,950
Rémunération du personnel	23,938	-
Loyer	1,751	1751
Etat, taxes et versements assimilés	517	128
Publications et frais divers	1,177	2,277
Jetons de présence à payer	5,000	-
Dividendes à payer	356	24
Frais de négociation	118	-
Total	<u>43,171</u>	<u>10,365</u>

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2009 à D : 305.802 contre D : 109.985 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2009	Trimestre 4 2008
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	222,739	37,221
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	83,063	72,764
TOTAL	305,802	109,985

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2009 au 31/12/2009 à D : 44.626 contre D : 40.188 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2009	Trimestre 4 2008
Intérêts des billets de trésorerie	21,984	8,380
Intérêts des comptes à terme	2,513	2,512
Intérêts des dépôts à vue	9,764	21,992
Intérêts des certificats de dépôt	10,365	7,304
TOTAL	44,626	40,188

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2009 à D : 1.207 contre D : 317 pour la même période de l'exercice précédent et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2009 à D : 26.123 contre D : 6.865 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1,930	754
Rémunération du CMF	11,341	3,073
Rémunération du PDG	1,480	1,584
Rémunération du personnel	7,930	-
Etat, taxes et versements assimilés	1,109	157
Loyer	351	377
Publications et frais divers	412	920
Jetons de présence	1,570	-
Total	<u>26,123</u>	<u>6,865</u>

Note 14 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier 2009 au 31 Décembre 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	15,862,075
Nombre de titres	161,368
Nombre d'actionnaires	155

Souscriptions réalisées

Montant	49,899,859
Nombre de titres émis	507,641
Nombre d'actionnaires nouveaux	139

Rachats effectués

Montant	(25,153,651)
Nombre de titres rachetés	(255,893)
Nombre d'actionnaires sortants	(63)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	788
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	434,981
Régularisation des sommes non distribuables	120,566
Frais de négociation	(118)

Capital au 31-12-2009

Montant	41,164,500
Nombre de titres	413,116
Nombre d'actionnaires	231